Football Club Veyle Saône

Football Club Veyle Saône
La Mairie
01290 Saint-André-D'Huiriat

CC La Veyle
10 rue de la Poste - Le château
01290 Pont-de-Veyle

Saint André D'Huiriat, le 15 Juillet 2026

Objet : Manifestation spontanée d'intérêt pour un projet d'extension ou de construction de locaux destinés au Football Club Veyle Saône

Cher Christophe, Cher Olivier,

Le Football Club Veyle Saône (FCVS) souhaite, par la présente, vous faire part de sa volonté de mener un projet d'extension ou de construction de nouveaux locaux sur le site du complexe sportif du Malivert (580 Route Des Combes , 01290 Laiz) afin de répondre à l'évolution de ses activités et aux besoins croissants de ses adhérents.

Les locaux /vestiaires actuellement mis à disposition du club par la Communauté De Communes De La Veyle ne permettent plus d'assurer un fonctionnement optimal et en sécurité de l'association. En effet, le développement du FCVS (300 licenciés il y a 8 ans, 600 aujourd'hui) et par conséquent l'augmentation de la fréquentation des installations rendent les équipements existants insuffisants.

Plus particulièrement, le club identifie les besoins suivants :

- **Dédoubler les vestiaires** afin d'optimiser les rotations lors des rencontres sportives du week-end, notamment dans les situations où des compétitions de football et de rugby se déroulent simultanément ;
- **Créer des vestiaires supplémentaires** pour accompagner le développement de la pratique féminine dans des conditions adaptées et conformes aux attentes des licenciées et des instances départementales et régionales;
- **Disposer d'espaces dédiés au club**, permettant à ses dirigeants, éducateurs et bénévoles de gérer de manière autonome les activités quotidiennes de l'association et l'accueil des jeunes licenciés et de leurs parents ;
- **Mettre à disposition des locaux conformes aux exigences du Code du travail** pour le personnel salarié du club.

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20260928-20260928-043DC-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2026

Face à ces constats, le FCVS envisage la réalisation d'une extension des bâtiments existants ou, selon les possibilités techniques et foncières, la construction de nouveaux locaux répondant aux besoins actuels et futurs de l'association.

Conscient des enjeux financiers d'un tel projet, le club est prêt à s'impliquer pleinement dans sa réalisation. À ce titre, le FCVS se déclare disposé à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération et à participer à son financement. Un plan de financement prévisionnel ainsi que les premiers devis obtenus vous sont détaillés ci-dessous afin d'étayer la faisabilité du projet et la contribution du club.

Coûts Investissement	Coût Prévisionnel TTC
Structure en "algeco" neufs - 90M2	156 000 €
Travaux d'assainissement et travaux réseaux (eau + électricité)	10 000 €
Prestation de terrassement et pose de plots d'accueil	7 000 €
Frais Dossiers (Permis Construire, Maître D'œuvre...)	4 850 €
Frais Raccordement Réseaux / Pose Compteurs	2 000€
Taxe d'aménagement Commune de Laiz	3 150€
Autres (aménagement, clôture...)	2 000 €
Coût Prévisionnel Total	**185 000 €**

Plan De Financement	Montant
Subvention exceptionnelle de le CC La Veyle	170 000 €
Fonds Propres FC Veyle Saône	5 000 €
FAFA (subvention FFF)	5 000 €
Partenariats Privés	5 000 €
Financement Total	**185 000 €**

Au regard de l'intérêt général que représente le développement des activités sportives sur le territoire, et de la dynamique portée par le FCVS auprès des jeunes, des familles et des bénévoles, nous espérons que cette démarche retiendra votre attention et pourra faire l'objet d'un échange approfondi.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Football Club Veyle Saône
Nom : Lamberet Nicolas & Stéphane Mayeux
Fonction : Co-Présidents
Signatures :



Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20260928-20260928-043DC-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2026